

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Mai

## Ouvrier ou Bourgeois

Sous ce titre, le *Temps* publie la lettre suivante que nous reproduisons parce qu'elle est pleine d'humour et de bon sens :

« Monsieur le directeur,

« Vous qui, par métier, pétrissez la pâte politique, et qui devez savoir tant de choses que j'ignore, tirez-moi donc d'une grande perplexité, ce qui, du même coup, éclairera une foule de braves gens qui, comme moi, ne comprennent rien à la question sociale.

J'entends toujours parler de classe bourgeoise et de classe ouvrière comme de deux races absolument différentes et ennemies, l'une opprimant l'autre et celle-ci regimbant et ne parlant de rien moins que d'anéantir la première.

« Au grand jour de la justice populaire l'infâme bourgeois sera « envoyé au mur », il sera assommé, éventré, pulvérisé.

« Comme cette perspective n'a rien en soi de bien séduisant et que, d'ailleurs, il est toujours moins désagréable d'être pourfendeur que pourfendu, j'ai le désir bien naturel de savoir à quelle classe j'appartiens. Je tiens à conserver ma tête sur mes épaules, autant que possible ; c'est une affaire d'habitude ; et je compte, monsieur, que, dans un de ces articles charmants et sérieux comme j'en lis si souvent dans votre très estimable journal, vous allez élucider les différentes questions que je vais prendre la liberté de vous poser :

« En quoi un bourgeois se distingue-t-il d'un ouvrier ? Où finit l'ouvrier, où commence le bourgeois ? Est-on bourgeois simplement quand on porte une redingote et qu'on se lave les mains, où, pour en marquer la limite, doit on descendre jusqu'au veston et aux ongles demi-deuil ?

« Est-on de la classe ouvrière quand on

peut introduire dix fois le mot de Cambronne dans une phrase de vingt mots et qu'on dit un *be ked gaz*, et bourgeois quand on ne fait que dix-sept fautes d'orthographe en écrivant à sa blanchisseuse ?

« Est-on de la classe ouvrière quand on « étouffe un perroquet sur la ponce » et qu'on prend un « verre d'mêlé sur zinc », et de la classe bourgeoise quand on prend un verre d'absinthe au café et une bouteille de champagne au restaurant ; et puis, quel café et quel restaurant ? Duval est-il la ligne de partage de ces deux classes ? Faut-il remonter jusqu'à Durand, voire jusqu'à Bignon ? Si on change de chemise tous les huit jours, ou si on la retourne simplement, est-on un prolétaire ? Si on en change tous les jours, est-on bon à occire ? Ou le vrai critérium pour connaître l'infâme bourgeois est-il dans le lavage des pieds ? Mon Dieu, ce que je me suis déjà creusé la tête là-dessus !

« Autrefois, c'était bien commode ; il y avait aussi deux classes : les nobles et les roturiers. Les premiers étaient nobles, parce que, selon l'expression de Roquerole, ils avaient eu des « papas qu'avaient été aux croisades » et ceux qui n'en avaient pas eus se brossaient l'abdomen, il n'y avait pas mèche ; ils avaient beau dire mon bel ami, ils étaient roturiers, il fallait marcher et courber l'échine ; c'était simple comme bonjour, et je n'aurais pas eu besoin de recourir à votre science. Mais aujourd'hui, les papas des croisades sont en pleine baisse, il n'en est pas plus question que si ce brave et excellent Bernard n'eût jamais organisé ces fameux trains de plaisir pour la Palestine.

« Il y a un tas de gens en redingote qui occupent de hautes situations ; des négociants, des ingénieurs, des députés, des ministres, des dentistes même, qui sont fils de paysan ou d'ouvriers, et qui souvent ont été paysans ou ouvriers eux-mêmes ; ce dernier cas, à quel moment précis cette transformation s'est-elle opérée, cette larve est-elle

sortie de sa chrysalide ? Quand on ne travaille qu'avec ses bras, ses jambes, ou son échine, on est évidemment de la classe ouvrière, mais aussitôt que le cerveau s'en mêle, va te promener, on vous « crève la paillasse ». On avait bien trouvé autrefois un biais ingénieux, on se disait ouvrier de la pensée et on fraternisait avec la coterie, mais c'est usé jusqu'à la corde, aujourd'hui.

« Allez donc dire à la salle Lévis que vous êtes ouvrier de la pensée, outre qu'on s'esclaffera on vous répondra : « Montrez-nous patte noire, » et si vous n'avez pas eu la précaution de ramoner vous-même votre cheminée ou de nettoyer à fond votre tout-à-l'égout, vous êtes rasé. Saprستي, que c'est donc difficile de savoir si on occira ou si on sera occis. Voyons, monsieur, je vais vous dire franchement ce que je fais — il n'y a pas de sots métiers — je fais de la peinture. C'est bien avec mes mains que je brosse en toute conviction une toile que j'ai tendue avec mes mains ; c'est avec mes mains que j'ai arrangé les couleurs et arrangé les draperies de mon modèle — quand il y en a.

« Mais voilà le diable, je suis obligé de me mettre la tête justement dans ces deux mêmes mains pour trouver un sujet et le développer, et je crains bien que cela ne gâte mon affaire le jour de la revendication sociale. Je suis bien souvent en veston et même en blouse, mais je mets quelquefois aussi une redingote et, ô horreur ! un habit. Que suis-je, mon Dieu, que suis-je ? Que sommes-nous ? Dites-le moi, dites-le nous. Est-ce du sang de prolétaire ou du sang de bourgeois qui coule dans mes veines, ou y a-t-il la classe auvergnate comme il y avait autrefois le Tiers État, et cette classe hybride sera-t-elle « purgée » au grand jour ? Si je suis bourgeois, j'en serai personnellement très flatté, mais je vous réponds que quand ça commencera, je prendrai par la tangente, selon la formule scientifique.

Faut de la civilisation, mais pas trop n'en faut. *Un de vos lecteurs.*

## INFORMATIONS

### Le Budget de 1894

Le conseil des ministres a arrêté d'une manière définitive, le projet du budget de 1894, d'après les propositions de M. P. Peytral. Nous sommes en mesure de faire connaître dès aujourd'hui les lignes générales de ce projet.

Le budget de 1894 se présente au chiffre de 3 milliards 414 millions, tant en recettes qu'en dépenses, car il est établi en équilibre véritable. Les dépenses présentent une augmentation de 57 millions par rapport aux chiffres votés pour 1893, mais cette augmentation est due jusqu'à concurrence de 32 millions à l'élévation des garanties d'intérêt incombant à l'exercice prochain.

Les augmentations principales par ministère sont les suivantes : marine, 12 millions ; guerre, 2 millions ; instruction publique, 5 millions ; travaux publics, 6 millions ; postes et télégraphes, 4 millions ; colonies, 1 million. Par contre, il y a réduction sur certains autres ministères, notamment 3 millions 1/2 sur les finances.

L'augmentation de 12 millions sur la marine est due au programme d'armements et de constructions neuves voté par le Parlement ; celles de 5 millions sur l'instruction publique est due à l'application prévue de la loi sur le traitement des instituteurs ; celle de 4 millions sur les postes et télégraphes est la conséquence des relèvements de traitement des agents inférieurs.

Les idées auxquelles le gouvernement s'est arrêté en ce qui concerne la réforme des boissons ne figureront que dans l'exposé des motifs du projet du budget. Elles ne figureront pas dans les articles de la loi de finances. Par conséquent, la Chambre n'aura pas à en délibérer. Le Sénat restera saisi et n'aura à se préoccuper de ces idées qu'à titre d'indication.

Le privilège des bouilleurs de crû est maintenu avec un contrôle qui sera exercé par l'administration.

La tolérance qui sera accordée aux bouilleurs n'est pas définitivement arrêtée. Le droit sur l'alcool pourra ne pas dépasser 200 fr.

Les droits sur les boissons hygiéniques ne seront pas tous supprimés.

Le droit de détail et conséquemment l'exercice chez les débitants sont abrogés, ainsi que le droit d'entrée.

Il laisse subsister le droit de circulation avec les trois zones correspondant au tarif de perception.

Pourquoi l'avait-il aimée.

Il ne se disait pas que c'était lui qui l'avait séduite et perdue.

Il lui en voulait même de s'être laissé séduire.

Sans deviner tout ce qui se passait en lui, Louise semblait s'en douter un peu, car son cœur se serrait à éclater, et jamais un chagrin si amer, si intense n'était encore descendu sur elle.

Et cependant elle souffrait aussi de le voir malheureux.

Elle n'avait contre lui aucune mauvaise pensée...

Elle ne lui reprochait pas, elle, de l'avoir entraîné, emmené.

Elle l'aimait encore.

Elle lui était reconnaissante des heures d'ivresse qu'il lui avait données.

Puis ne lui devait-elle pas ce qui lui semblait au-dessus de tous les biens, de tous les bonheurs, son fils, son cher fils, qu'elle écrasait de ses caresses, comme pour faire rentrer en lui et les y enfouir tous ses soupirs et toutes ses plaintes.

Oh ! s'il avait cru en elle, s'il avait voulu lui confier son chagrin, avec quel élan elle se serait précipitée dans ses bras, pour effacer sous ses baisers, toutes ses rides et tous ses ennuis.

Il restait taciturne et fermé.

Elle ne pouvait pas le voir ainsi.

Elle tenta de l'interroger.

Elle bégaya de nouveau :

— Jean !

Il dressa la tête comme la première fois, l'œil plus sanglant encore.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

32

LE

## GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

V

Sur le paquebot, le silence n'était troublé que par le grondement de l'hélice, le murmure des flots qui venaient se briser, battus par les roues de la machine, contre les flancs vastes du navire.

Elle le contemplait toujours de son œil anxieux.

Et sa bouche murmura presque malgré elle :

— Jean !

Il s'arrêta brusquement, eut un sursaut.

— Quoi.

— A quoi penses-tu ?

Un éclair jaillit dans ses yeux.

— Moi ?

— Oui, toi.

— A rien, pourquoi ?

— Parce que tu parais malheureux. On dirait que tu souffres.

— Moi ?

— Raconte-moi ce qui t'est arrivé, ce qui te fait de la peine.

— Je n'ai pas de peine.

— Depuis que nous sommes embarqués, que nous sommes enfermés ici tous les deux, tu ne m'as pas dit un mot.

— Parce que j' n'avais rien à te dire, sans doute.

— Et à ton fils, tu n'as rien à dire non plus.

Elle lui tendit le petit être qui agitait ses mains roses et qui souriait.

Il détourna la tête, gêné, et fit brusquement.

— Laisse-moi tranquille.

Puis il retomba dans ses réflexions pénibles.

Louise avait senti des larmes monter à ses yeux.

Elle embrassa d'une bouche éperdue son enfant, puis elle éclata en sanglots.

Jean de Morlac frappa du pied avec un geste d'impatience.

— Voilà les pleurs maintenant, murmura-t-il.

Elle fit doucement.

— Je pleure parce que tu ne m'aimes plus.

Il répondit durement.

— Si je ne t'aimais pas, si je ne t'avais pas aimée, je ne serais pas où j'en suis.

Elle murmura timidement, toujours en larmes.

— Tu regrettes de m'avoir connue ?

— Il répliqua nettement.

— Certes !

Puis il poursuivit sa promenade agitée, l'air plus farouche encore.

Louise avait senti, à cette réponse dure, un grand froid pénétrer en elle, glacer tout son sang.

Elle ne dit plus rien, se renferma dans sa douleur, et couvrit son enfant de sanglots et de brûlantes caresses.

La silence se fit entre eux, gros de haine naissante et de colère.

La fille de l'huissier ne se faisait pas d'illusions.

Il ne l'aimait plus, elle le comprenait, elle le sentait.

Où allait-elle avec lui ? Que deviendrait-elle.

— Pourquoi l'emmenait-elle ?

Jean, las de marcher, venait de se laisser tomber sur l'unique siège qui se trouvait dans la cabine.

Par l'étroite fenêtre qui lui donnait du jour, il contemplait la mer qui se déroulait immense, monotone, couvrant tout de son ennui.

Dans son esprit, comme en un mirage, passait et repassait tout ce qu'il quittait : son pays, ses plaisirs, ses habitudes.

Il se sentait seul, comme abandonné...

La vie lui apparaissait, grosse d'orage de chagrins, de douleurs de toutes sortes...

Et il n'était pas habitué à souffrir !

Une rancune sourde existait en lui quand il regardait celle qui avait tout abandonné pour lui, et qu'il accusait d'être la cause de son malheur.

Pourquoi l'avait-il trouvée sur son chemin ?

**Le retour du général Dodds**

A PARIS

Malgré l'heure avancée à laquelle est arrivé le train de Marseille, plus de vingt mille personnes étaient allées samedi à la gare de Lyon attendre le général Dodds.

Dans un salon orné de tentures de velours rouge et or se tenait le capitaine d'infanterie de marine Aublet, officier d'ordonnance du ministre de la marine, délégué pour recevoir le général ; M. Etienne, député d'Oran, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies ; plusieurs officiers et quelques dames portant de magnifiques bouquets tricolores.

A 10 heures 27, le train a fait son entrée dans la gare, accueilli par une immense clameur de : « Vive Dodds ! »

M. Etienne et le capitaine Aublet sont montés dans le wagon où se trouvait le général et lui ont souhaité la bienvenue.

Le général a répondu par quelques mots. Mais pendant une dizaine de minutes, il lui a été impossible de descendre, son wagon était littéralement assiégé.

Le général, très ému, restait au fond du wagon. Enfin, il a pu passer, mais il a dû sortir par le bureau du commissariat, et il est rapidement monté dans une voiture qui l'attendait.

La voiture est partie au grand trot, suivie par quelques fanatiques qui ont dû bientôt ralentir leur allure et abandonner leur poursuite.

La foule formait une triple haie qui a accueilli le général par les cris mille fois répétés de : « Vive Dodds ! Vive l'armée ! Vive la République ! »

Le général Dodds est arrivé à Paris, souffrant d'une légère bronchite contractée en mer. Il restera à Paris une huitaine de jours et ira ensuite faire une cure dans une ville d'eau.

Le général se montre enchanté de l'accueil qui lui a été réservé à son passage à Marseille et par la population parisienne à son arrivée en gare de Lyon.

Le ministre de la marine offre aujourd'hui un dîner en l'honneur du général Dodds. Le général assistera également au dîner qui aura lieu mercredi au ministère de la guerre.

Le général Dodds a rendu visite, au ministre de la marine, à M. Delcassé, à M. Ch. Dupuy, et enfin à M. Burdeau, qui, en qualité de ministre de la marine, confia au colonel Dodds la conduite des opérations du Dahomey. C'est M. Burdeau qui a nommé le colonel Dodds au grade de général.

Contrairement à ce qui a été annoncé, le général Dodds n'a pas été reçu par M. Carnot. L'audience est renvoyée à une date non arrêlée encore, mais qui doit être très prochaine.

**Une Interview**

Un rédacteur du *Paris*, qui a réussi à pénétrer jusqu'à auprès du général Dodds, a eu avec lui un court entretien.

D'après notre confrère, le vainqueur du Dahomey est plus fatigué que ses portraits ne l'avouent. La figure est creusée, il a les dents perdues, les yeux injectés de sang. Sa voix, couverte pour l'instant par un rhume très fort, est gutturale et quelque peu cassante.

— Je suis extrêmement fatigué, nous a-t-il dit, et cette fatigue est doublée par un rhume très fort que j'ai contracté en mer. Depuis mon débarquement, il est venu s'en greffer encore de

nouveaux, de sorte que j'en possède actuellement quatre ou cinq.

— Et que comptez-vous faire ?

— Je ne puis vous répondre encore. Il faut que je mette de l'ordre dans mes idées... et dans mes papiers. Ce qui est certain, c'est que je vais passer une huitaine ici. Ensuite je retournerai sans doute à Toulon.

— Vous ne semblez point malade et puis votre constitution vous a permis d'en supporter bien d'autres ?

— Evidemment, mais aujourd'hui la détente s'est produite et je me sens un peu abattu. Je n'ai pas été plus exempt que mes soldats des terribles fièvres de là-bas, et je n'ai dû ma résistance qu'à l'absorption de quantités considérables de quinine. J'en avais du reste toujours plusieurs flacons sur moi.

— Serait-il indiscret de vous parler de l'armement des Dahoméens et du rôle des Allemands dans cette affaire ?

— Pas le moins du monde. Tous les fusils à tir rapide ont été fournis par les manufactures d'armes allemandes.

— Et les autres ?

— Les autres, c'étaient des chassepots qui nous ont été volés en 1870 par les Allemands, et qui ont été expédiés là-bas. Voilà.

**La France et le Siam**

Toulon, 14 mai.

On annonce que l'ordre vient de parvenir de faire embarquer 224 hommes de troupe sur le transport de l'Etat l'*Annamite*, qui, sous le commandement du capitaine de frégate Charnoz, doit appareiller demain ou après-demain pour la Cochinchine.

Ces troupes sont composées de volontaires pris dans l'infanterie de marine.

**Accident à M. Challemel-Lacour**

Un journal du matin a publié dimanche la nouvelle à sensation suivante :

Un grave accident est arrivé hier soir au ministère des finances.

Pendant le dîner donné par M. Peytral, un des lustres qui pendait au-dessus de la table s'est détaché, et dans sa chute, a grièvement blessé à la tête M. Challemel-Lacour, président du Sénat.

M. Challemel-Lacour, transporté immédiatement dans une pièce voisine, a reçu les soins d'un médecin.

Après un pansement sommaire, le blessé a été reconduit au Luxembourg. Son état n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

La femme d'un député des Bouches-du-Rhône qui assistait au repas a été également blessée, mais légèrement, par la chute du lustre.

**L'exposition de 1900**

La commission préparatoire nommée pour le choix de l'emplacement de la future exposition de 1900 s'est réunie samedi, au ministère du commerce et de l'Industrie, sous la présidence de M. Picard, président de section au conseil d'Etat.

La séance a été consacrée à l'audition de trois projets présentés par MM. Sauterau, Le Torel, ingénieurs civils, et Girodet, architecte.

Ces trois projets proposent le Champ-de-Mars comme lieu d'emplacement, en prenant l'esplanade des Invalides, une partie des quais et des Champs-Élysées.

En dernier lieu, la commission a entendu l'exposé d'un quatrième projet, présenté par MM.

vivent que pour toi et par toi.

Il haussa les épaules d'un air plein d'indifférence et d'ennui.

A ce moment on frappa à la porte de la cabine. On venait les prévenir que le repas était servi.

Il la regarda et dit brusquement.

— Cesse tes larmes et allons dîner.

Elle balbutia :

— Je n'ai pas faim, mon cœur est fermé, fermé pour toujours.

— Pas d'enfantillages ! s'écria-t-il ! Nos affaires ne regardent personne. Tu vas monter avec moi, et que personne ne s'aperçoive que tu as pleuré.

Il ouvrit la porte de la cabine et se dirigea vers la salle à manger.

Elle le suivit docilement.

Elle s'essuyait les yeux, mais à chaque pas une larme nouvelle jaillissait de ses paupières et venait rouler, toute chaude, sur le front de son enfant qu'elle serrait sur son sein comme si elle avait craint qu'on ne le lui enlevât.

Oh ! oui, c'était fini, bien fini !

L'amour était parti, la lune de miel était couchée.

C'était la lune rousse qui se levait, glacée et terrible, desséchant tout autour d'elle, semant sur son passage l'épouvante et l'effroi.

Pour Louise Poitevin, le châtimeur commençait.

La malheureuse entendait distinctement maintenant la voix de son père, mort par elle, que le bruit des baisers lui avait jusque-là cachée, et qui se levait, menaçante et solennelle, dans le grand

Falconnet et Dalbin, architectes, qui proposent d'organiser l'exposition au centre de Paris, en utilisant le jardin des Tuileries, la Seine couverte du pont Solférino au pont des Invalides, le Palais de l'Industrie et ses abords, l'esplanade des Invalides, le Champ-de-Mars et le Trocadéro, avec entrée principale place de la Concorde.

**Le crédit agricole**

Le Sénat a nommé une commission chargée de l'examen du projet de loi sur le crédit agricole.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Les associations**

La commission des associations a définitivement adopté le texte du projet de loi sur les associations et a chargé M. de Verninac, sénateur du Lot, du rapport.

**Mariage**

Nous apprenons le prochain mariage de M. Bernardin, ancien secrétaire général du Lot, avec Mlle Fessard-Dussaud, dont les parents habitent la Normandie ou Paris et le château de Val-Seible (Vaucluse).

Le mariage sera célébré à Paris le 31 mai prochain.

**Mouvement judiciaire**

Notre compatriote M. Cayla, procureur de la République à Rochefort, est nommé conseiller à la cour de Poitiers.

— M. Galzin, ancien procureur de la République à Cahors, est nommé procureur de la République à Perpignan.

**Armée**

M. Clary, chirurgien-major au 7<sup>e</sup> de ligne, est nommé à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

— Par décision présidentielle, la démission de M. le capitaine breveté Pouble, du 7<sup>e</sup> de ligne, stagiaire d'état-major, a été acceptée.

— MM. Miquel et Parazines, capitaines d'infanterie en retraite à Cahors, sont nommés par décret, de réserve et affectés au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Tirs de combat**

Le 7<sup>e</sup> de ligne quittera Cahors le 1<sup>er</sup> juin, fera étape ce jour-là à Lalbenque et arrivera au camp de tir le 2.

Il occupera les cantonnement suivants :

1<sup>er</sup> Bataillon. — Lacapelle-Livron ;

2<sup>e</sup> Bataillon. — Lozes.

3<sup>e</sup> Bataillon. — St-Projet.

La 65<sup>e</sup> brigade réunie exécutera ses tirs de combat les 3, 5, 6, 7, 8 et 9 juin. Le dimanche 4 juin il y aura repos.

Le 10 juin le 7<sup>e</sup> partira du camp de tir, fera étape à Lalbenque et rentrera le 11 à Cahors.

**Banquet des Conducteurs et Commis des ponts et chaussées**

A l'occasion de l'inspection générale du service vicinal du Lot faite par M. d'Asbonne, délégué du comité consultatif de la vicinalité, les agents-voyers, les conducteurs et les commis des ponts

silence qui se faisait autour d'elle.

Elle avait commencé à pleurer. Elle ne devait pas voir tarir de sitôt la source de ses larmes.

**VII**

A New-York, où il était débarqué, Jean de Morlac mena pendant trois ans une existence de réprouvé et de maudit... Dès l'arrivée, ne se voyant pas d'autres ressources dans un pays où il ne connaissait personne et où son nom ne pouvait lui procurer le moindre crédit, car les Yankees, plus pratiques que les Parisiens, ne se laissent pas éblouir par les titres et les armoiries au point de mettre aux pieds de ceux qui les étalent leurs bijoux et leurs marchandises, il s'était mis à jouer et avait rapidement perdu tout l'argent qu'il avait pris dans le château au moment de sa fuite.

Louise, qui ne comptait point sur son gain, plus que problématique, avait cherché du travail pour nourrir son enfant et en avait trouvé.

Elle ne voyait plus son amant que fort rarement.

Jean ne venait chez elle que dans les crises intenses du désespoir, quand il ne savait où aller dîner et qu'il n'avait pas déjeuné le matin.

Elle ne lui faisait aucun reproche, mais son cœur se gonflait malgré elle de rancune et de désirs de vengeance.

Pourquoi l'avait-il arrachée à son pays pour lui faire mener cette existence de misère solitaire.

Ici, elle ne voyait personne, ne parlait à personne... Elle passait ses journées et la moitié de ses nuits à travailler, l'autre à pleurer.

et chaussées, au nombre de 36, ont donné samedi un banquet à l'hôtel des Ambassadeurs.

Plusieurs toasts ont été portés et principalement celui en l'honneur de l'union de tous les camarades présents et absents.

A l'issue du banquet, un télégramme de félicitations a été adressé à M. Millerand, député de la Seine, pour la remerciement du bienveillant intérêt qu'il porte à l'amélioration du corps des ponts et chaussées.

**Lycée Gambetta**

On sait que la Ville de Cahors, fidèle à son intelligent passé, s'apprête à faire généreusement les sacrifices qu'impose l'état de délabrement de notre vieux Lycée. Il n'est pas sans intérêt de constater à ce sujet, les engagements que n'ont pas hésité à prendre, dans un but analogue, au cours de cette année, nombre de municipalités :

ETAT des engagements que le ministère de l'Instruction publique est autorisé à prendre pendant l'exercice 1893, jusqu'à concurrence d'une annuité de 118,600 fr., payable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1894.

Désignation des lycées et des collèges

Villes.	Dépense.
Rouen. — 2 <sup>e</sup> série de travaux de reconstruction et d'agrandissement	800,000 fr.
Dijon. — Reconstruction du lycée sur un terrain acquis	4,400,000 fr.
Tours. — Restauration et agrandissement du lycée	800,000 fr.
Angoulême. id id	107,000 fr.
Beauvais. — Construction du lycée	2,000,000 fr.
Alais. — Complément d'installation du lycée	200,000 fr.
Chambéry. — Dépenses complémentaires de mobilier, etc	63,000 fr.
Périgueux. — Reconstruction du petit collège	60,000 fr.
Roanne. — Complément d'installation du lycée	273,000 fr.
La-Roche-sur-Yon. — Appropriation diverses	32,000 fr.
Oran. — Construction. Dépenses complémentaires	270,000 fr.

**2<sup>e</sup> Collèges de garçons**

Cambrai. — Reconstruction du collège	500,000 fr.
Cette. — Reconstruction sur un nouveau terrain	1,015,000 fr.
Pontoise. — Reconstr. du collège	600,000 fr.
Morlaix id id	600,000 fr.
Blois. — Travaux de restauration	106,161 f. 12 c.
Menton. — Reconstruction, dépenses complémentaires	150,000 fr.
Epinal. — Reconstruction d'une partie du collège	900,000 fr.
Le Blanc. — Appropriations diverses	6,200 fr.
Charolles. — id id	11,606 fr.
Carpentras. — id id	22,000 fr.
Gray id id	8,123 f. 90 c.
Lodève. — Appropriations complém.	48,000 fr.
Meaux. — 2 <sup>e</sup> série de travaux d'agrandissement	94,457 f 38 c.
Nyons. — Appropriations diverses	5,000 fr.
Pamiers. — Appropriations diverses	20,000 fr.
Remiremont. — id id	19,000 fr.
St-Nazaire. — id id	21,900 fr.
Toul. — Travaux d'agrandissement	200,000 fr.
Sisteron. — id. et restauration	120,000 fr.

La vue de son enfant seule la soutenait.

Pourquoi l'avoir traînée après lui, puisqu'il ne l'aimait plus, puisqu'il n'aimait pas son enfant.

Etait-ce pour l'y laisser mourir de chagrin et de besoin, pour se débarrasser d'elle et de son fils qu'il les avait emmenés si loin.

La vie était noire, dans cette grande ville, peuplée d'étrangers affairés, rigides.

Louise n'avait pas une minute d'éclaircie... Tout était sombre autour d'elle. Le quartier qu'ils habitaient, désert, à peine éclairé le soir, sillonné par des bandits gorgés de gin et de pale ale, avait des aspects de coupe-gorge.

La jeune femme y passait sa vie à trembler. Et elle était seule, toujours, dans une misérable chambre dont les cloisons minces ne la défendaient pas contre le bruit des jurons, des disputes et des hoquets.

Elle ne le voyait jamais plus, ou à de si rares intervalles que cela ne pouvait plus compter.

Lui, que faisait-il ?

Elle n'en savait rien.

Par moments, il lui arrivait correctement mis, avec son air hautain d'homme du monde, et elle l'admirait encore, et elle sentait son cœur battre en sa présence.

D'autres fois, il poussait la porte d'une main brutale, se laissant tomber comme épuisé sur un siège et ne répondait même pas à ses questions, l'œil abêti, à demi-ivre.

(A suivre.)

St-Girons. id. id 100,000 fr.  
Lisieux. — Travaux de restauration 250,000 fr.  
Vire. — id. id 58,000 fr.  
Joigny. — Reconstruction 105,000 fr.  
Bethune. — Construction de dortoir 40,000 fr.  
Brive. — Construction 300,000 fr.  
Ces dépenses sont, pour moitié, à la charge de l'Etat, et pour moitié à la charge des municipalités.

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, les moindres Villes se saignent aux quatre veines pour mettre leurs établissements d'instruction mondaine, à la hauteur des besoins actuels.

N'est-il pas étrange, en effet, de voir nos vieux lycées tomber en loques, en face des palais érigés à l'Instruction primaire. Il est urgent de faire cesser ces anomalies criantes : nous comptons pour cela sur l'énergique intervention de nos édiles.

**Ligne de Limoges à Brive**

MM. les ingénieurs et chefs de service de la Compagnie d'Orléans qui vont inspecter la nouvelle ligne de Limoges à Brive par Uzerche, sont arrivés samedi à Limoges.

Ce sont : MM. Brière, ingénieur en chef de la voie ; Pader, chef de l'exploitation ; Nigond, chef de l'exploitation adjoint ; Hirard, sous-chef de l'exploitation ; Alvin, ingénieur d'arrondissement ; Clarke, inspecteur principal ; Révérend, ingénieur, chef de la traction ; Chambon, inspecteur de la voie ; Cornu, chef de section ; Gonthier, inspecteur des bâtiments ; Motard, agent commercial ; Faraud, contrôleur de l'exploitation.

L'Etat sera vraisemblablement représenté par M. Daigremont, ingénieur en chef ; Draux, ingénieur ordinaire et Guillaume, sous-ingénieur. Ces messieurs accompliront leur voyage dans deux wagons-salons, qui sont mis, dès maintenant à leur disposition.

**Postes et télégraphes**

M. Terrier vient de prendre un arrêté créant l'avancement sur place pour certains receveurs des postes et télégraphes ; le crédit nécessaire est de 100,000 fr. Il permettra d'améliorer la situation des receveurs les plus méritants, parvenus au traitement maximum de leur classe et d'élever de 2,000 à 2,200 le traitement des receveurs de 2<sup>e</sup> classe et de 1,400 à 1,600 celui des receveurs de 3<sup>e</sup> classe.

**La pluie !**

Hier, vers trois heures, le temps s'est couvert et bientôt la pluie est tombée avec une certaine abondance. La foudre a grondé, mais l'orage s'est passé sans grêle, heureusement.

Mais, hélas ! ce matin il fait un soleil superbe.

**La nouvelle lune**

La nouvelle lune est revenue hier au soir à dix heures 50. Espérons qu'elle amènera quelque changement dans l'état du ciel.

**FÊTE VÉLOCIPÉDIQUE**

DE CAHORS

Dimanche ont eu lieu les magnifiques courses de vélocipèdes organisées par le Véloce-Sport Cadurcien.

A deux heures et demie, le veloussel se forme au siège du club, et se rend au vélodrome des Allées Fénélon.

MM. Talou, député, le préfet du Lot, le maire de Cahors, le colonel Delamarre et un grand nombre d'autorités civiles et d'officiers ont pris place sur la tribune. La musique du 7<sup>e</sup> de ligne ajoutée à l'éclat de la fête. Le temps est superbe, la foule énorme.

Voici le résultat des courses :

Première course, départementale (bicycles). — 1<sup>er</sup> dead head : Constans du V. S. C. et Malvy de Souillac (lycée de Cahors) ; 2<sup>e</sup> Paul du V. S. C. Deuxième course, première internationale (bicycles). — 1<sup>er</sup> Ratier, d'Agen ; 2<sup>e</sup> Laharrague, de Bordeaux ; 3<sup>e</sup> Bourrillon de Marmande.

Troisième course, réservée aux élèves des écoles du département. — 1<sup>er</sup> Constans (lycée de Cahors) ; 2<sup>e</sup> Malvy (lycée de Cahors) ; 3<sup>e</sup> Dubuc institution Henri IV).

Quatrième course, internationale (tricycles). — 1<sup>er</sup> Smits, de Bordeaux ; 2<sup>e</sup> Laharrague, de Bordeaux ; 3<sup>e</sup> Ratineau, de Bordeaux.

Cinquième course, réservée aux enfants au-dessous de dix ans. — 1<sup>er</sup> Biergeon, de Cahors ; 2<sup>e</sup> de Lafaurie, de Cahors.

Sixième course, réservée aux membres du V. S. C. — 1<sup>er</sup> Constans, de Cahors ; 2<sup>e</sup> For-Ever de Cahors ; 3<sup>e</sup> Paul, de Cahors ; 4<sup>e</sup> Piquet, de Paris.

Septième course, course d'adresse par MM. Louis Noir et Terront.

Huitième course, deuxième internationale (bicycles). — 1<sup>er</sup> Terront, de Bayonne ; 2<sup>e</sup> Bonheure de Toulouse ; 3<sup>e</sup> Chagneau, de Birac ; 4<sup>e</sup> Ratineau de Bordeaux.

Nouvième course, honneur. — Ratier, d'Agen.

**BANQUET**

Les coureurs et les membres du V. S. C. se sont ensuite rendus au banquet servi à l'Hôtel de l'Orient.

Des toasts ont été portés par M. Arnault, préfet du Lot, M. Talou, député, et M. Jacques Valette

secrétaire du V. S. C., à la suite du brillant discours de M. Blanchard, président, exprimant dans les meilleurs termes, l'utilité de la vélocipédie et son but patriotique.

La soirée s'est terminée au théâtre.

**Chien enragé**

Hier, vers 6 heures du soir, un chien noir, de forte taille, dit chien de berger, parcourait les rues de Cahors mordant gens et bêtes qui se trouvaient sur son passage.

6 personnes ont été plus ou moins mordues ainsi que plusieurs chiens.

Il a été abattu par le sieur Vinel Pierre, de St-Georges, à la côte de Payroly, à 8 heures et demie du soir.

Ce matin, l'autopsie de cet animal a été faite par M. Pagès, vétérinaire ; les conclusions de son rapport ne sont pas encore connues.

**Marché-Foire du 13 mai**

La foire du 13 mai a été peu importante. Les divers marchés n'étaient pas bien garnis, sauf la place au marché.

Bœufs ou vaches amenés 150 environ. Les gras se sont vendus à raison de 29 à 34 fr. les 50 kilos, et les attelages aux cours des derniers marchés avec une légère baisse.

Porcelets 250 environ, vendus à raison de 10 à 12 fr. la pièce. Il y a baisse sur le cours de ces animaux.

Moutons ou brebis en vente, 250 environ. Les gras étaient vendus à raison de 50 à 60 centimes le kilo. Il y a baisse de 5 fr. par tête sur les brebis pour l'élevage.

Blé en vente, 230 hectolitres, vendus 22, prix moyen, 12 fr. 80 l'hect.

Pommes de terre de 3 à 4 fr. 50 les 80 litres. Jeunes poulets 0,80 la livre ; volailles, 0,80 la livre ; œufs, 0,55 la douzaine ; oisons, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 la paire ; canards 1 fr. 50 la paire.

**COUR D'ASSISES DU LOT**

Audience du 15 mai

Présidence de M. Cieutat, conseiller à la cour d'Agen. **Affaire Sanders-Négrera. — Fabrication et émission de fausse-monnaie**

Les assises sont ouvertes à 11 heures. MM. Fleuzal et Bouisset, juges au tribunal de Cahors, assistent le président.

M. Du Mouceau, procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

MM<sup>es</sup> Martin et Valette, avocats au barreau de Cahors, sont au banc de la défense, le premier pour Sanders, et le deuxième pour Négrera.

**ACTE D'ACCUSATION**

1<sup>o</sup> Sanders, Louis-Michel, âgé de 62 ans, remouleur, domicilié à Cahors ; 2<sup>o</sup> Négrera, Louis, âgé de 35 ans, ramoneur, sans domicile fixe ;

Le 9 décembre 1892, Louis Martin, domestique d'un sieur Roy, devant quitter Cahors pour retourner dans son pays, réclama à Sanders une somme de 3 fr. 50 qu'il lui avait confiée. Cette somme était composée de 3 pièces de 1 franc et d'une de 50 cent., ayant toutes le cours légal. Sanders restitua ce dépôt, mais abusa de l'expérience de Martin, âgé seulement de 13 ans, en substituant une pièce fautive italienne à l'une de celles qui lui avaient été remises. Cette pièce fautive était à l'effigie de Humbert I<sup>er</sup> et au millésime de 1886.

Roy apprenant les faits dont son jeune domestique avait été victime de la part de Sanders, dénonça ce dernier à la police qui commença aussitôt une enquête. Il résulte de l'information à laquelle il a été procédé, que, vers la fin de l'année 1892, Sanders, Louis, et son neveu, Négrera, Julio, ont participé à l'émission de fausse monnaie d'argent étrangère en remettant : 1<sup>o</sup> à Marie Prévot ; 2<sup>o</sup> à Marie Calvet, deux pièces de 1 franc à l'effigie de Humbert I<sup>er</sup> et au millésime de 1886. En outre, Sanders a écoulé dans le courant de décembre 1892 une autre pièce semblable qui fut trouvée en possession d'Elisa Mispoulet.

Il résulte des perquisitions faites au domicile des accusés qu'ils ont fabriqué eux-mêmes cette fausse monnaie. On a découvert, en effet, dans leurs chambres un godet en cuivre destiné à fabriquer un moule et des résidus de métal ayant d'après l'expert chimiste, une composition identique à celle dont sont faites les pièces fausses. La réputation et les antécédents des accusés sont mauvais.

M. Du Mouceau, procureur de la République, demande une peine sévère contre Sanders et son neveu Négrera.

MM<sup>es</sup> Martin et Valette présentent ensuite, la défense de leurs clients.

Après une heure de délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur la falsification, affirmatif sur la plupart des faits d'émission et accorde des circonstances atténuantes aux deux accusés.

En conséquence la cour condamne Sanders à la peine de cinq années d'emprisonnement et Négrera à cinq ans de réclusion.

**Gourdon**

M. Lefort, inspecteur du service administratif du ministère de l'intérieur, a visité vendredi l'hospice de Gourdon.

**Labastide-Murat**

La gendarmerie de Labastide-Murat a arrêté, pour colportage d'allumettes de contrebande, le nommé Peyronnenc, cultivateur à Frayssinet.

**Frayssinet-le-Gourdonnais**

La gendarmerie de Frayssinet a arrêté, pour vol, le sieur Dulac, cultivateur à Peyrilles.

**Latronquière**

Une tentative d'assassinat a été commise ces jours derniers au hameau de Goutteronde. La victime est un nommé Lacaze, René, âgé de 39 ans, propriétaire au dit village, marié et père de quatre enfants.

Ce dernier sortait de sa grange pour se rendre dans sa maison ; il reçut à la tête un coup de fusil chargé à petits plombs, et au ventre un coup de pierre. Le coup était parti d'une distance d'une trentaine de mètres, où les agresseurs étaient embusqués.

Les premiers soupçons se sont portés sur le beau-frère de la victime ; mais le deuxième agresseur, car ils étaient deux, est resté inconnu.

Le beau-frère, qui se nomme Piganiol, est âgé de 29 ans, et exerce la profession de tueur de cochons et de magon, habitant Latronquière, a été arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Figeac.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

L'animation était grande dimanche, grâce aux membres du Véloce-Sport-Cadurcien, qui avaient pris l'initiative de faire des courses qui ont été fort belles, et auxquelles la musique du 7<sup>e</sup> de ligne a bien voulu prêter son gracieux concours. Le programme de la fête était continué par la représentation du *Voyage en Chine*.

M<sup>me</sup> Massé (Marie), a été parfaite dans son rôle, et de nombreux applaudissements lui ont montré la sympathie qu'elle a su inspirer au public cadurcien. Sa voix merveilleuse, admirablement soutenue, lui a valu un grand succès et a contribué pour beaucoup à celui de la pièce.

M<sup>me</sup> Demanche-Guyot (Berthe), toujours gracieuse et souriante, et dont on ne peut parler sans renouveler les éloges que l'on a déjà faits d'elle, attire toujours les bravos.

M. Nérel (Pompéry), au bénéfice duquel était donnée la représentation, a eu un grand succès.

Quant à M. Coulon (M<sup>r</sup> Bonneteau, notaire), dont l'entrée en scène déride seule la salle, il a été splendide et d'un comique accompli, selon son habitude, aussi le public ne lui ménage-t-il pas les ovations.

M. Marty a eu, lui aussi, une part bien belle de succès ; c'est un bon acteur, fort utile à la troupe.

M. Charly, très correct, et que l'on eût aimé voir dans le rôle d'Henri de Kermoisan, a été parfait.

Mais, pardon ! j'allais oublier M. Mercier, le ténor léger du grand théâtre du Capitole de Toulouse ; il est vrai que l'on a été si fort désappointé qu'il n'y a rien d'étonnant à cela, et M. Pigot, comme le public, a fort probablement été trompé dans son attente.

Après la représentation, nous avons assisté à l'apothéose annoncée. M<sup>me</sup> Demanche-Guyot, tenant un drapeau russe et M. Nérel, un drapeau français, ont chanté la « Marseillaise des Cyclistes » entourés de toute la troupe, avec, au milieu, sur un piédestal, la charmante M<sup>me</sup> Bernard, montée sur une bicyclette, qui faisait le clou de cette apothéose à laquelle il n'a rien manqué.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Jeudi 18 Mai

Représentation extraordinaire

**LES DRAGONS DE VILLARS**

Opéra comique en 3 actes mus. de Maillart

PRIX ORDINAIRE DES PLACES

**AGRICULTURE**

**Mildiou (1)**

(Suite)

Lorsque le mildiou est très intense une année, l'année suivante, la plante est tellement affaiblie qu'elle ne peut produire une aussi belle récolte. Après quatre ou cinq années d'attaques successives, les feuilles s'altèrent et ne fonctionnent pas, les sarments s'écroulent mal, la plante se rabougrit, les racines deviennent molles, spongieuses et noirâtres.

Le mildiou se développe par suite des conditions d'humidité et de chaleur qui sont nécessaires à son développement, à la suite de brouillards de rosées abondantes et d'une température élevée. Ce parasite végétal se développe mieux dans les milieux bas et humides que sur les coteaux secs ; dans le 1<sup>er</sup> cas et pour bien préserver les vignes, il faut faire dans le courant de l'année deux traitements en plus.

On a remarqué que sous les arbres à feuillage épais il n'y a pas trace de mildiou, tandis qu'à côté les pieds de vigne voisins, non protégés, en sont recouverts. On a même vu des rameaux, dont les extrémités dépassaient l'abri, porter de nombreuses fructifications du champignon, tandis que les parties abritées du sarment en étaient dépourvues. Ces abris n'empêchaient nullement l'arrivée des semences du parasite, mais ils s'opposent à la production de la rosée sur les feuilles ; ce qui est indispensable pour sa fructification.

Le peronospora est un champignon dont l'appareil végétatif ou nourricier, vit dans les tissus de la plante, où il rampe entre les cellules, dans lesquelles il puise, par des suçoirs, les matériaux

qui lui sont nécessaires ; il émet au dehors des conidiophores qui portent à leur sommet des corps reproducteurs. Ces semences, conidies, spores d'été, reproduisent et propagent le parasite pendant toute la période de la végétation de la vigne. A l'arrière-saison, il se forme dans l'intérieur des tissus, à la suite d'un acte de fécondation, de nouveaux organes de reproduction : spores d'hiver, ou œufs d'hiver, qui par suite de leur organisation, laquelle leur permet de résister à toutes les intempéries de l'hiver, perpétueront surtout le parasite à la végétation suivante.

Les efflorescences blanchâtres que l'on trouve, à la période du plein développement du champignon, à la partie inférieure de la feuille, sont dues aux filaments fructifères, filaments conidiophores.

La lutte contre le mildiou, par la destruction du mycélium ou des conidiophores est impossible, car les sels de cuivre ne sont efficaces qu'en s'opposant uniquement à la germination des conidies et surtout au développement des zoospores, par leur dissolution à très faible dose de cuivre (3 0/0) dans les gouttelettes de rosée où s'accomplit ce phénomène. Ce fait, mis en lumière par M. Millardet, est d'une importance capitale.

Les sels de cuivre doivent par conséquent se trouver sur les feuilles et se dissoudre dans les gouttelettes d'eau avant le moment où les conidies y sont déposées et vont germer. Les traitements seront donc préventifs.

Les sels de cuivre ont donné des résultats bien inférieurs lorsque le parasite était déjà introduit dans les tissus, lorsque le mal est très accentué on n'arrive à rien, si l'on traite lorsqu'il n'y a encore que quelques taches dans un vignoble, on a des chances assez grandes de succès, car on peut arrêter la formation de nouvelles taches, les sels de cuivre s'opposant à la germination des conidies des lésions primitives. Mais avec des conditions favorables au développement du champignon, le mycélium de celles-ci continue à s'accroître dans les tissus et à produire de nouveaux conidiophores, d'où la nécessité de traitements plus répétés.

Ainsi que l'ont démontré d'assez nombreuses observations, les applications peuvent étre faites avant, pendant, et après la floraison, car les sels de cuivre, aux doses que nous indiquons, ne sont d'aucune nocuité à ce moment.

Dès le début, la chaux fut utilisée seule, avec succès, pour le traitement de la vigne. Les résultats obtenus par les frères Giralomo et Antonio Bellussi à Tezze, aux environs de Conégliano (Vénétie) avec les traitements de lait de chaux à la dose de 3 0/0, firent grand bruit en Italie. Ils avaient commencé leurs traitements au 15 mai et les répétèrent six fois à 15 jours d'intervalle. « L'effet obtenu est prodigieux, disait M. Dehérain ; tandis que les vignes simplement souffrées sont dépouillées de leurs feuilles, les vignes traitées par la chaux sont touffues. »

(A suivre.)

Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole.

(1) Voir notre ouvrage sur les vignes américaines. En vente chez l'auteur, et chez M. Girma, libraire à Cahors (Prix : 3 fr.)

La cause de bien des maux est la constitution ; combattez-la par les Pilules Suisses.

Un grand nombre de maladies de la peau et du sang sont tellement désagréables qu'on cherche à les guérir par tous les moyens possibles. Le meilleur est de prendre tous les matins une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*, qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.



**PLUS DE DOULEURS**

Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Toux rebelle, Bronchites, etc. PAR L'APPLICATION DU Véritable TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

**BULLETIN FINANCIER**

du 15 Mai 1893

Le marché s'est relevé aujourd'hui et se serait peut être encore relevé davantage sans la baisse de la rente Italienne. La réponse des primes qui a eu lieu aujourd'hui n'a donné lieu à aucun incident.

Londres est calme. Berlin est faible. Par contre Vienne est ferme.

Le 3 0/0 débute à 96.85 et s'avance à 96.92 1/2 regagnant ainsi 0,20 sur samedi.

Les actions de nos grands établissements de crédit continuent à ne donner lieu qu'à un nombre d'affaires très restreint aussi les cours ne varient pas. Le Foncier cote 960. La Banque de Paris est à 650. Le Crédit Lyonnais finit à 760.

La Société Générale et le Comptoir National d'Escompte conservent leur fermeté habituelle.

L'action du Comptoir des fonds nationaux réalise un nouveau progrès à 662.50.

Le Suez après 2687.50 finit à 2683.75.

Ce que nous avons prévu se réalise sur l'Italien.

La baisse s'accroît encore aujourd'hui. Le change s'aggrave. La rente Extérieure est mieux tenue à 65 3/8. La spéculation se remet sur cette rente. Le Portugais regagne un point à 22 et cependant rien n'est changé dans la situation.

Les fonds ottomans sont moins offerts.

**Bibliographie**

**LA POUPÉE MODÈLE**

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal.

**Journal des demoiselles**

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; leur leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, amusements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**CAMILLE FLAMMARION**

**PHYSIQUE POPULAIRE**

Par Emile DESBEAUX

Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La Physique populaire, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La Physique populaire est le quatrième volume de la Bibliothèque fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'énergie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'énergie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'Instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la Physique populaire.

La Physique populaire est publiée en 100 livraisons à 10 centimes et en 20 séries à 50 centimes, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco en séries, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs:

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

**EN VENTE**

A L'IMPRIMERIE LAYTOU, 34-36, RUE DU LYCÉE CAHORS

**CULTURE** de la Truffe, par J. Meulet, instit. Brochure de 34 pages. 0 fr. 25

**DICTIONNAIRE** des Communes du Lot, par M. Combarieu, archiviste départemental. — Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique avec carte du département. 5 fr.

**CARTE** du Lot, Edition de poche ou de cabinet, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. 0 fr. 75

**NOTES** pour servir à l'histoire des Etats provinciaux du Quercy, par M. Baudel, universitaire. 1 fr.

**L'ÉLEVAGE** des bêtes à laine des Causses du Lot, par J. Meulet. Brochure de 46 pages. 0 fr. 35

**MANDATS** pour Maires. Modèle officiel, le cent. 1 fr. 75

**REGISTRES** des délibérations du Conseil municipal. 100 pages avec instruction, cartonnés. 5 fr. 50

**ALGER** Un an à Alger, récits de voyages, par M. Baudel, universitaire. Volume de 308 pages. 2 fr.

**TABLEAU** officiel des distances de chaque commune aux chefs-lieux du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. 4 fr.

**LE QUERCY** aux Etats généraux de 1789. Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances. Liste complète des députés, par M. L. Combarieu, archiviste départemental, l'exemplaire. 7 fr.

**Avis**

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

**A VENDRE 25 fr.** Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin, a coûté 100 fr.

**TOUS CUISINIERS** les bons vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE

**Tapioca Rils**

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈPPE à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G.

**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur; c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**LISEZ** le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement

ment les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**UNION DES OUVRIERS**

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetières, etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

**Siège Social: Rue de Vayrols, n° 7**

**L'ŒUVRE D'ART**

DIRECTION et ADMINISTRATION: 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figurons les œuvres les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements: Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. — Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr. Contre 75 centimes en timbres-poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris. L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, mesurant 46 X 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

**A VENDRE** une excellente Machine à réaction à deux cylindres (de la maison Alauzet), munie de tous ses accessoires. En excellent état, vitesse quatre mille à l'heure. Format du Figaro. S'adresser à l'agence Havas, à Nantes.

**A VENDRE**

LA VIGNE de M. Andrieu Montaudié, située faubourg Cabessut, à

10 minutes de la ville. Vigne replantée et greffée, en plein rapport, maison comprenant chambre, cuisine, grenier, cave. Jardin potager, fruits de toute espèce, tonnelles, eau à boire, eau pour arrosage.

S'adresser, pour visiter, à M. Fournier, capitaine en retraite, 91, boulevard Gambetta, au 1<sup>er</sup>, tous les jours, de midi à cinq heures.

**A VENDRE**

également, Salon complet Louis XIV, piano Erart à cordes obliques, pendule, fauteuils. Lits, tables de nuit, suspension en cuivre massif et différents autres objets.

**J. G. LISEZ!**

Le Santal de Midy supprime Copahu, Crèbeet Injections. Guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. — Dépôt: Toutes Pharmacies.

**A LOUER**

un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guillaud.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

En vente au bureau du Journal.

**CADRE DU LOT**

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

**La Grande Encyclopédie**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. : BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine. A. GRY, professeur à l'École des chartes. GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.

C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France. H. MARION, professeur à la Sorbonne. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché: 600 fr. Payables: 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie en 28 livres d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène HOUSSAYE)

Relié: 750 fr. Payables: 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

Demandez Prospectus détaillé aux Éditeurs

**H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris**